



Baromètre des métiers de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

Edition 1er semestre 2025

L'activité, l'emploi et le recrutement dans la Branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

Note méthodologique : élaboré par l'Observatoire des métiers de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit (OMECA) depuis 2014, le baromètre des métiers combine une enquête téléphonique semestrielle auprès d'un panel représentatif de 300 cabinets et l'analyse de données Emploi-Formation fournies par l'OPCO Atlas et la statistique publique (Dares, INSEE, ACOSS...). La présente vague a été réalisée sur la base d'une enquête menée entre le 16 avril et le 16 mai 2025 et d'une analyse réalisée par BVA People Consulting et son partenaire Olecio.



1/ La structure et l'évolution de l'emploi dans la Branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

Constituée aux $\frac{3}{4}$ d'entreprises de moins de 10 salariés, la Branche de l'Expertise comptable, du Commissariat aux comptes et de l'Audit se caractérise par une très forte qualité d'emploi avec presque exclusivement des CDI (seulement 1,9% de CDD contre 8% toutes Branches confondues) et des contrats à temps complet (88% contre 81,1%).

La Branche se distingue aussi par une part importante des femmes (67%) dans l'effectif salarié, très stable depuis 5 ans. Elles sont toutefois moins souvent cadres (22%) que la population masculine (43%). En termes d'âge, on observe un rajeunissement progressif des effectifs de la branche (40% des salariés ont un âge inférieur ou égal à 30 ans). Ces dernières années, la catégorie des techniciens et agents de maîtrise a progressé (+9 pts en 5 ans) tandis que celle des employés a diminué (-10 pts).

En 2024, le volume des offres d'emploi collectées par France Travail et ses partenaires pour le secteur des activités comptables continue la baisse amorcée en 2023 pour rejoindre des volumes proches des années 2014-2015.



2/ L'activité, l'emploi et le recrutement en 2024 dans la branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

Interrogés sur l'exercice 2024, près de 4 cabinets sur 10 (39%) déclarent que leur chiffre d'affaires (CA) a augmenté par rapport à 2023, une proportion légèrement moindre que l'année précédente (43%). Pour environ 1/3 de ces cabinets, les activités de présentation des comptes annuels, de gestion sociale, de gestion financière ou encore les activités juridiques ont progressé. Notons que les activités de commissariat aux comptes ont plus souvent augmenté (30% des cabinets concernés) que lors de l'exercice 2023 (19%). Concernant l'effectif salarié à fin 2024, 6 cabinets sur 10 (64%) notent qu'il est resté inchangé par rapport à fin 2023 et 3 cabinets sur 10 (28%) ont toutefois observé une hausse.

En 2024, 1 cabinet sur 2 (51%) a procédé à des recrutements. Le recours aux recrutements est encore plus marqué en Occitanie (79%), en Hauts-de-France (70%) et pour les cabinets de 10 à 49 salariés (67%). A l'inverse, une part importante des cabinets franciliens se démarque et déclare ne pas avoir recruté (61% contre 49% toutes régions confondues). Ces recrutements sont concentrés sur le cœur de métier de l'expertise comptable (91%) ; ils peuvent aussi concerner les métiers juridiques (14%) ou les fonctions support (12%), en particulier.

Parmi les cabinets ayant recruté, 8 sur 10 (78%) ont recruté un ou plusieurs jeunes en alternance et 2 sur 10 (22%) ont recruté au moins un jeune à l'issue de son alternance dans leur cabinet. Ces recrutements après une alternance sont nettement plus fréquents dans les cabinets de 10 à 49 salariés (56%) et ceux exerçant une activité de commissariat aux comptes (45%).

Enfin, on notera que plus de la moitié des cabinets (55%) ayant procédé à des recrutements en 2024 a rencontré des difficultés, légèrement moins marquée qu'en 2023 (60%).

3/ Les perspectives d'activité, d'emploi et de recrutement en 2025 dans la branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

Pour 2025, les perspectives sont à la stabilité de l'activité pour la moitié des cabinets (46%). 4 cabinets sur 10 (36%) anticipent une croissance du chiffre d'affaires par rapport à 2024, part en hausse par rapport à la projection qui avait été faite sur l'exercice 2024 (28%).

En termes d'emploi, l'effectif des salariés devrait rester également stable en 2025 pour 7 cabinets sur 10 (74%) et augmenter pour 2 sur 10 (19%), cette anticipation à la hausse concernant un peu moins de cabinets que l'année précédente (25%).

Enfin, les perspectives de recrutement en 2025 concernent 4 cabinets sur 10 (36% contre 43% l'année précédente). Elles sont plus favorables pour les cabinets de 10 à 49 salariés (49%) et pour ceux situés en région Auvergne-Rhône-Alpes (49%).

L'Observatoire des Métiers de l'Expertise comptable, du Commissariat aux comptes et de l'Audit (OMECA) a été créé le 16 janvier 2008 par les organisations syndicales d'employeurs (ECF et IFEC) et de salariés (CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et la CGT-FO) dans le but de :

- *Réaliser des travaux d'analyse et de préconisation sur les changements qui affectent ou sont susceptibles d'affecter de manière quantitative ou qualitative les emplois, notamment en termes de contenu et d'exigence de compétences,*
- *Mettre en œuvre à cet effet les moyens nécessaires à la collecte et à l'analyse des informations quantitatives et qualitatives permettant d'identifier et de mesurer les évolutions des métiers répertoriés dans ce secteur d'activité, ainsi que des compétences et formations nécessaires à leur exercice.*

Les publications de l'OMECA sont disponibles sur le site [www. metierscomptabilite.fr](http://www.metierscomptabilite.fr)